



# La Business Partnership Facility de la Coopération luxembourgeoise

18/04/2016



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère des Affaires étrangères  
et européennes

Direction de la coopération  
au développement et  
de l'action humanitaire



- Co-financement de projets portés par:
  - Une entreprise luxembourgeoise
  - Une entreprise, d'une agence étatique ou d'une ONG du Sud
  
- « Core business » de l'entreprise
  
- Appel à candidatures sur critères de développement

## II) Moyens

---



- BPF: Un million d'euros annuellement
- Co-financement jusqu'à 200.000 euros et jusqu'à 50% d'un projet
- Don non-remboursable
- Durée du projet: maximum 3 ans



### ➤ Préférence pour les pays en développement où le Luxembourg est présent:

- **Afrique:** Burkina Faso, Cabo Verde, Ethiopie, Mali, Niger, Sénégal
- **Asie:** Laos, Mongolie, Myanmar, Vietnam
- **Amérique centrale:** El Salvador, Nicaragua
- **Europe:** Kosovo

### III) Localisation des projets

---



## IV) Les secteurs

---



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

### ➤ Ecoinnovation





### ➤ Information and Communications Technology (ICT)





## IV) Les secteurs



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

### ➤ Finance Technology (Fintech)





## IV) Les secteurs



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

### ➤ Biohealth



© UN Photo/Basile Zoma



## Déroulement de l'appel à projets



## ➤ 1<sup>re</sup> étape:

- Appel à candidatures
  - Données d'ordre général
  - Description sommaire du projet

## ➤ 2<sup>ème</sup> étape:

- Proposition détaillée
  - Présentation du projet à travers un plan d'activités/plan d'affaires

# I) Procédure



Business Partnership  
Facility (BPF)



## FORMULAIRE DE CANDIDATURE – Facilité BPF 2016

Ce formulaire de candidature doit être soumis sous format électronique à l'adresse [bpf@luxdev.lu](mailto:bpf@luxdev.lu).  
Les candidats sont invités à joindre toute documentation qu'ils jugeraient utiles.

Dans la suite du formulaire, le candidat est appelé « partenaire leader ». Dans le cadre d'un consortium, le partenaire leader désigne le chef de file du consortium. Les autres membres du consortium sont appelés « membres ».

### 1. IDENTITE DU CANDIDAT

#### 1.1. Identité du partenaire leader

<b>Identité de l'entreprise</b>				
Nom de l'entreprise				
No. Registre de commerce				
No. TVA				
Capital social				
Date de création				
Effectif en équivalent temps plein				
Homepage				
Adresse du siège social [No, rue + code postal, localité]				
Secteur d'activité	TIC <input type="checkbox"/>	Biohealth <input type="checkbox"/>	Fintech <input type="checkbox"/>	Eco-innovation <input type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires (EUR) de l'entreprise	2014		2015	
Type d'activités commerciales <sup>1</sup>				

#### 1.2. Personne de contact

Nom	
Fonction	
No. Téléphone	
Adresse de courrier électronique	

<sup>1</sup> Décrire brièvement le type d'activités commerciales. Préciser les zones géographiques d'activité notamment si un/des pays en développement sont concernés.

## II) Calendrier 2016



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG





➤ Toute entreprise ou consortium d'entreprise satisfaisant les conditions d'éligibilité administrative liées à:

- Inscription au registre de commerce
- Secteurs d'activités ciblés
- Minimum trois années d'activité
- CA annuel moyen de €500 000 (deux derniers exercices)
- Minimum cinq employés au moment de la soumission

## IV) Soumission des propositions

---



### ➤ Format de présentation

- Les candidatures doivent être rédigées sur la base de formulaire candidature téléchargeable sur

[luxdev.lu/fr/tenders/bpf](http://luxdev.lu/fr/tenders/bpf)

### ➤ Modalité de soumission

- Les candidatures, en français ou en anglais, doivent parvenir par courrier électronique uniquement à  
[bpf@luxdev.lu](mailto:bpf@luxdev.lu)
- Les demandes de clarifications sont à adresser à la même adresse





### ➤ Appui à l'élaboration des propositions

- Un maximum de 10 % du montant total du cofinancement sollicité pourra, au besoin et sur demande, être mobilisé par les entreprises candidates pré-sélectionnées.

## V) Évaluation des propositions

---



- Les candidatures seront évaluées par un comité de sélection qui:
  - Vérifiera le respect des critères d'éligibilité administrative
  - Évaluera la qualité de la proposition (standards sociaux de la CE 2014)

## V) Évaluation des propositions

---



- Le comité de sélection est composé de représentants du:
  - Ministère des Affaires étrangères et européennes
  - Ministère de l'Économie
  - LuxDev

## VI) Critères d'évaluation

---



- Les critères d'évaluation sont basés sur les standards sociaux établis par la Commission européenne en 2014
  - Impact du projet sur la réalisation des Objectifs de Développement Durable
  - Principe d'additionnalité du cofinancement
  - Neutralité du cofinancement
  - Intérêt commun entre les partenaires et responsabilité mutuelle
  - Effet de démonstration et répliquabilité
  - Respect des normes sociales, environnementales et fiscales

FIN

---



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

MERCI!